

Cod'Action plaidoyer international

Edition 2023



Genève – 19 août au 29 août 2023

CONTEXTE ET THEMATIQUE

En cette année anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'engagement en faveur de la promotion et du respect des droits humains est plus que jamais fondamental. En effet, les crises sociales, économiques et politiques sont nombreuses et engendrent des défis majeurs en termes de respect des droits humains. Les tensions sécuritaires au Nigéria, les impacts du changement climatique et des tensions politiques au Soudan ou encore les conséquences désastreuses du conflit au Yémen¹, nous rappellent constamment que la jouissance de nos droits fondamentaux n'est malheureusement pas un acquis universel.

Toutefois, les moyens de défendre nos droits semblent de plus en plus limités ou du moins réprimés. En effet, de nombreuses organisations de la société civile, telles qu'Amnesty International², mettent en garde contre la répression croissante face à la liberté de manifester et de s'exprimer. Ainsi, l'interdiction de manifestations ou l'introduction de lois facilitant les arrestations abusives de manifestant·e·x·s sont monnaie courante et se retrouvent en Russie, à Hong-Kong ou encore en France³. De plus, la problématique des violences policières et de la forte répression des mouvements sociaux a pris une place importante dans le débat public. Par exemple, au Sénégal, en Colombie ou au Pérou⁴, la police a violemment réprimé les mouvements sociaux en tirant sur les manifestant·e·x·s à balles réelles. Aux Etats-Unis, les violences policières et les meurtres de citoyens afro-américains tels que George Floyd ou Tyre Nichols⁵ ont révélé le racisme systémique et les profondes tensions sociales qui rongent le pays. Face à ce constat, comment s'engager pour la promotion et la protection des droits humains ? Quelles sont les stratégies d'actions et les formes d'activisme à privilégier dans notre engagement pour les droits humains ? Quelles possibilités offrent les mécanismes de plaidoyer régionaux et internationaux dans le travail en faveur du respect des droits humains ?

Pour tenter de répondre à ces questions, le Codap et le CIFDHA proposent de traiter de la thématique "Activisme et droits humains" durant l'édition 2023 du Cod'Action plaidoyer international. Ainsi, tout en mettant l'accent sur les actions de plaidoyer, cette formation vise à proposer un large éventail de stratégies d'action et d'accompagner les participant·e·x·s dans le développement et la mise en œuvre d'un projet ayant recours à des formes d'activisme pertinentes et originales.

¹ Source : International Rescue Committee. (2022). The top 10 crises the world can't ignore in 2022, consulté sur : <https://www.rescue.org/article/top-10-crisis-world-cant-ignore-2022>

² Source : Amnesty International France. (2023). Liberté d'expression, consulté sur : <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression>

³ Source : Amnesty International France. (2023). Monde : le droit de manifester en péril, consulté sur : <https://www.amnesty.fr/dossiers/droit-de-manifester-dans-le-monde>

⁴ Source : Le Courrier. (2022). Dérive autoritaire au Pérou, consulté sur : <https://lecourrier.ch/2022/12/29/derive-autoritaire-au-perou/>

⁵ Source : RTS. (2023). Une nouvelle affaire de violences policières aux Etats-Unis choque le pays, consulté sur : <https://www.rts.ch/info/monde/13739482-une-nouvelle-affaire-de-violences-policieres-aux-etatsunis-choque-le-pays.html>

COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Formation d'une dizaine de jours, le Cod'Action plaidoyer international (CAPI) favorise un apprentissage qui se veut éminemment pratique. C'est l'occasion pour les participant-e-x-s de **transformer une idée en un projet concret**. Pour ce faire, le CAPI leur offre une base commune en gestion de projet, stratégie d'actions, plaidoyer et dynamique de groupe. Chaque participant-e-x vient avec une **idée de projet ou d'action** qu'il/elle souhaiterait mettre en place afin de répondre à une préoccupation en matière de protection ou promotion des droits humains. Ce projet doit correspondre à la thématique proposée, être réalisable et déboucher, si possible, sur une action de plaidoyer au niveau national, régional ou international dans les mois qui suivent le CAPI. Durant la formation, un temps important est accordé au développement et perfectionnement de ces projets. Les participant-e-x-s sont accompagné-e-x-s par **l'équipe du Codap** et par des **expert-e-x-s indépendant-e-x-s** actif-ive-x-s dans le domaine des droits humains, dans la Genève internationale et/ou dans les pays d'origine des participant-e-x-s. Un accent particulier est mis sur l'apprentissage des stratégies d'actions et plus particulièrement de plaidoyer. Ainsi, le CAPI permet aux participant-e-x-s de se familiariser avec le fonctionnement des mécanismes de protection des droits humains, et de se les approprier.

L'ensemble de ces sujets est exercé par le biais de divers ateliers aux **techniques d'apprentissage non formel variées**. Les exercices pratiques sont donc de mise : jeux de rôle, mises en situation, partage d'expériences ou encore simulation. Le Codap souhaite aussi insister sur l'importance de la Genève internationale dans la promotion et la défense des droits humains et propose donc aux participant-e-x-s de visiter une ou plusieurs entités des Nations unies.

Le CAPI propose un cadre d'apprentissage bienveillant, qui s'adresse à des **jeunes engagé-e-x-s pour la promotion et la protection des droits humains**. Ils/elles y trouveront un environnement favorisant les échanges entre pairs, permettant les débats d'idées et les dialogues constructifs. Ils/elles verront leurs connaissances et compétences renforcées et en ressortiront avec un projet en main, prêt à être implémenté dans leur pays respectif.

Logistique et déroulement de la formation

- ❖ **Participant-e-x-s** : Chaque année, environ 12 jeunes motivé-e-x-s et engagé-e-x-s pour les droits humains participent au CAPI. La formation étant entièrement dispensée en français, ils/elles proviennent généralement de

la francophonie, et principalement d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe. Durant la formation, les bénévoles et employé·e·s du Codap sont mobilisé·e·x·s et présent·e·x·s en continu sur le site de la formation. Ainsi, une vingtaine de jeunes participent chaque année au CAPI, en revêtant diverses casquettes (participant, formateur, soutien logistique, etc.).

❖ **Logement** : Durant la formation, les participant·e·x·s sont logé·e·x·s dans des dortoirs de 4 personnes, dans une colonie de vacances, située dans le canton de Genève. Les infrastructures sont bien équipées et offrent tout le confort nécessaire mais il est important de noter qu'il ne sera pas possible de dormir en chambres individuelles. Plus d'informations concernant le logement ainsi que des photos des dortoirs et des sanitaires sont disponibles sur [le site internet de la colonie](#). La colonie dispose d'un accès limité à internet que pourront utiliser les participant·e·x·s. De plus, il leur sera également possible de se procurer - à leurs propres frais - un abonnement internet suisse s'ils/elles désirent un accès plus large.

❖ **Coûts de la formation** : Afin de permettre à toute personne d'y participer, les coûts de la formation sont très modestes et se déclinent ainsi en fonction de votre lieu de résidence :

- Europe : 150 francs suisses (CHF)
- Afrique du Nord : 100 francs suisses (CHF)
- Afrique de l'Ouest : 50 francs suisses (CHF)

Les frais d'inscription ne sont à payer que par les personnes sélectionné·e·x pour la formation. Tous les autres coûts sont directement pris en charge par le Codap : frais de déplacement (avions, bus, etc.), logement, nourriture, frais d'assurance voyage, frais de visa, etc.

❖ **Nourriture** : Durant la formation, tous les repas sont directement pris sur place, dans la colonie. Pour des raisons écologiques et afin de convenir au plus grand nombre, veuillez noter que les repas sont végétariens. Si vous avez un régime alimentaire particulier et/ou des allergies/intolérances, merci de le notifier rapidement à l'équipe du Codap (à faire uniquement si vous êtes sélectionné·e·x).

❖ **Vivre-ensemble** : Il est attendu de chaque participant·e·x de contribuer au vivre-ensemble, à l'harmonie et à la bonne humeur lors de la formation. Ainsi, chacun·e·x participera à tour de rôle aux tâches ménagères et à l'organisation de la formation. Le Codap se fonde sur le principe de non-discrimination et sur le multiculturalisme. Il attend ainsi de toutes les personnes qui sont sélectionnées pour participer à la formation de faire preuve de respect, d'ouverture d'esprit et de bienveillance.

Les plus-values du Cod'Action plaidoyer international :

- ❖ L'appropriation des outils de plaidoyer en matière de droits humains via une méthodologie s'appuyant sur l'apprentissage non-formel ;
- ❖ La familiarisation avec des thématiques d'actualité et répondant aux préoccupations actuelles des jeunes engagé-e-x-s dans le domaine des droits humains ;
- ❖ La constitution d'un réseau de jeunes et d'expert-e-x-s engagé-e-x-s dans le domaine des droits humains au niveau local, régional, et international ;
- ❖ Une formation portée de bout en bout par des jeunes et mise sur pied pour des jeunes, ayant prouvé sa pertinence depuis plus de 30 ans ;
- ❖ Un accompagnement des participant-e-x-s dans le développement de leur projet pendant et après la formation ;
- ❖ Une aventure humaine inoubliable !

Thématique & Projet-lauréat

Pour 2023, le Codap propose une édition du CAPI autour de la thématique **“Activisme et Droits humains”**. Il est donc attendu que les **jeunes candidat-e-x-s** proposent de monter un projet utilisant des formes d'activisme originales et adaptées à leur contexte respectif.

Le Codap accompagne tous-te-x-s les participant-e-x-s dans la phase de concrétisation et d'implémentation de leur projet à la suite de la formation. De plus, **le Codap met au concours un prix pour le projet le plus pertinent développé lors de la formation**. Sélectionné par un jury d'expert-e-x-s, ce projet recevra un prix d'un montant de 1'000 CHF permettant la mise en place du projet, ainsi qu'un « appui-pays ». L'appui-pays consiste en une visite sur place de l'équipe du Codap et du Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA) visant à soutenir le/la lauréat-e-x dans la mise en place de son projet avant la fin de l'année 2023. Ce soutien est réalisé au moyen de sessions de travail interne ainsi qu'au travers de rencontres avec de potentiel-le-x-s partenaires stratégiques et financiers. Étant expertes de leur contexte, les associations dont les participant-e-x-s sont issu-e-x-s sont les actrices incontournables pour appuyer les jeunes dans la réalisation de leur projet. Le Codap quant à lui vient les appuyer dans ce processus, sans pour autant se substituer à elles.

Conditions et procédures d'inscription

Public cible :

Cette formation s'adresse aux jeunes entre 15 et 30 ans⁶, engagé·e·x·s dans une organisation, un mouvement ou un collectif actif dans la promotion et la défense de l'environnement et/ou des droits fondamentaux. Nous accueillons des participant·e·x·s du monde entier ; la formation étant donnée en français, il est demandé d'avoir une excellente maîtrise de la langue.

Date et lieu :

Le CAPI aura lieu du **19 août au 29 août 2023** à Genève, en Suisse.

Procédure d'inscription : La soumission des candidatures se déroule en plusieurs étapes. Merci de lire ce qui suit attentivement !

- ❖ Afin de formaliser l'inscription, il faut tout d'abord compléter le formulaire d'inscription disponible au lien suivant :

<https://codap.org/codaction-plaidoyer-international-capi-ouverture-des-inscriptions-pour-ledition-2023/>

- ❖ Une fois inscrit·e·x, les candidat·e·x·s devront réaliser la formation en ligne E-Codap. Celle-ci comprend 6 modules en gestion de projet et plaidoyer international, est obligatoire et fait partie des critères de sélection à la participation au CAPI. Elle est disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://capi.codap.org/>. La réalisation de tous les modules ne devrait pas prendre plus d'une journée. Nous encourageons cependant les candidat·e·x·s à prendre un certain temps pour assimiler ces notions car une fois abordées en ligne, elles sont considérées comme acquises lors du CAPI. **Une fois le formulaire d'inscription au CAPI rempli, un e-mail avec les identifiants et mot de passe sera envoyé pour accéder à notre plateforme et réaliser la formation E-Codap.** Merci de patienter : l'envoi des identifiants peut prendre quelques jours.

Les inscriptions au CAPI 2023 sont ouvertes du **vendredi 3 mars au mercredi 29 mars 2023**. Ces deux étapes devront être réalisées d'ici **au 29 mars au plus tard**, il est donc essentiel de bien anticiper afin de ne pas se laisser surprendre par le temps.

Pour toute question, merci de les adresser à inscriptions@codap.org

⁶ Des exceptions peuvent être faites dans certains cas.